

UNE ACTION INTELLECTUELLE

Je n'ai nul mérite à reprendre ce mauvais poncif : nous sommes à une heure périlleuse de notre durée française. Nous n'avons pas oublié, je suppose, les graves secousses de ces derniers temps. Et s'il n'est pas sûr que le fanatisme ait désarmé, nous gardons devant nous l'inconnu et la complexité troublante des problèmes de l'après-guerre.

Notre volonté plus expresse de nous défendre est déjà le symptôme d'un péril prochain. Le vent est à l'action, aux méthodes plus énergiques. Ce sont des mots plus vifs, des brusqueries plus fières qui indiquent une patience lassée. Le nom de notre revue ne révèle-t-il pas à lui seul un état d'âme autant qu'un programme ? Ici même, le mois dernier, M. Edouard Montpetit, en nous conviant vers la supériorité, a-t-il préconisé rien d'autre qu'un moyen de défense et de durée ? Ce jeune maître de l'heure rabroue sans merci notre culte de l'incompétence ; et s'il veut tant discipliner et tant fortifier le faisceau de nos énergies, ce doit être, j'imagine, pour parer à quelque chose.

Tout nous présage, et pour avant peu, un grand effort littéraire. Voulez-vous en être sûrs ? Mettez-vous aux écoutes de la génération qui vient. Elle s'accroît tous les jours la pléiade de ceux qui portent au front l'ardeur d'une pensée, et qui veulent la dire et qui la disent avec des mots d'artiste. Du reste, nous avons été menacés, froissés ; nous avons craint et souffert : c'est plus qu'il ne faut pour un réveil intellectuel. Il suffit qu'une race ne s'affaisse pas en décadence pour que, de la conscience du danger, jaillissent les meilleurs sursauts de ses énergies. Observez

qu'il en fut de même en 1840 et en 1860, les deux grandes dates de notre vie intellectuelle: 1840, date de l'Union, où il fallait s'affranchir d'un décret de mort; 1860, où se posait, dans les heurts politiques, tout l'inconnu de la fédération prochaine. N'en doutons point: en ces heures plus graves les vieux ferments héroïques se réveillent dans l'âme héréditaire. Les idées qui voltigent et passionnent les têtes; les émotions, les angoisses qui secouent et étirent, toutes ces puissances d'ébranlement vont atteindre jusqu'au fond certaines sensibilités plus vibrantes et plus fines. Les voix éparses, les inquiétudes communes se forment en écho net et puissant au fond de quelques âmes choisies, là où le sang de la race, par des mystères cachés, s'est infusé plus généreux et plus fort. Et alors nous avons les poètes, les écrivains, les penseurs des heures tragiques, ceux qui deviennent les guides et les donneurs de mots d'ordre.

Qui nous fera croire que nous n'allons pas recommencer l'histoire? Pas plus qu'en 1840 et qu'en 1860, nous ne sommes, malgré nos misères, un peuple en goût de finir. On l'a dit: nous avons perfectionné nos instruments; nous avons discipliné nos esprits. Ceux de la génération nouvelle peuvent prétendre à des formes d'art plus parfaites. Et nous savons qu'une plume ne fut jamais un instrument inactif au bout d'une main française. Mais toutes ces promesses posent un problème: qu'allons-nous faire entrer dans cet effort littéraire? Quelle sera cette littérature de demain dont nous saluons l'ardent avenir? Oh! de grâce, ne traitons pas ce problème à la légère. Le temps est déjà loin où l'on pouvait croire la littérature un jeu inoffensif. Toute notre tradition littéraire proteste contre ce dilettantisme. Chez nous, écrire c'est vivre, se défendre et se prolonger. Incarnation d'une pensée et d'une vie, l'œuvre par cela même qu'elle enferme l'âme d'une race dans des

formes immortelles, atteint à la vertu d'un principe de durée. Et voilà, ce nous semble, qui indique à nos travailleurs de la pensée, l'urgence de leurs devoirs. Qu'ils y songent : toute réforme, toute détermination prend sa source dans une impulsion d'idées ; toute action libératrice procède des penseurs à la foule. N'est-ce pas le temps pour les "esprits d'en haut" de chercher ce qu'ils vont mettre dans les œuvres prochaines ? Il faut sans retard faire la révision de nos valeurs intellectuelles ; il faut chercher avec ardeur et conscience si les idées qui palpitent au cerveau de la race, sont de cette qualité qui inspire les déterminations victorieuses. Oh ! certes, nous soupçonnons bien un peu la part de déterminisme qui pèse sur les débuts d'une époque littéraire. Chaque œuvre vient éclore au confluent mystérieux de courants lointains. Mais tant d'idées en ébauche et tant d'orientations imprécises appellent d'elles-mêmes une action directrice et constructive. Et c'est d'une telle action que nous voudrions voir s'aviser opportunément tous ceux qui réfléchissent et ont quelque souci de notre avenir.

Notre littérature de demain, ne voudront-ils pas qu'elle soit catholique ? Et j'entends par là que nous la ferions encore, plus que dans le passé, avec la loyale intégrité de notre âme. Paul Claudel a écrit de la littérature de France : "Dieu d'un côté et le monde de l'autre ; pas de lien entre les deux. Qui se douterait à lire Rabelais, Montaigne, Racine, Molière, Victor Hugo, qu'un Dieu est mort pour nous sur la croix ? C'est cela qui doit absolument cesser." Assurément ce paganisme littéraire n'est pas de chez nous. Mais si la pensée fut toujours chrétienne, les œuvres en furent-elles le prolongement ? L'influence de je ne sais quel mauvais laïcisme n'aurait-elle pas habitué nos lettres à l'expression trop timide d'un catholicisme trop latent ?

Il faudra nous souvenir que l'alliance de la pensée et de la foi est devenue chez nous un impératif catégorique de la tradition. Qui donc voudrait prétendre faire œuvre constructive en s'isolant de la pensée des ancêtres? Et ne savons-nous pas que les peuples commencent de mourir le jour où ils cessent d'être la même expression de l'histoire? Il faudra bien que nous soyons de chez nous et de notre passé, si nous voulons continuer quelque chose. Et qu'est-ce là, en définitive, que demander à ceux qui écrivent de le faire dans la logique et la sincérité de leur foi? Si, hommes de foi réelle, ils portent en eux la conviction des forces sociales et indispensables du catholicisme, peuvent-ils volontairement ne pas faire entrer ces forces dans leur pensée et dans leur action? Une simple attitude de neutralité et de respect à l'égard des vieilles croyances ne saura plus leur suffire. Hommes de foi, ils voudront penser et écrire comme des hommes de foi. Ils seront des écrivains catholiques, parce que, dans un pays aux croyances si diverses, c'est un devoir de nos esprits de confesser le Christ, l'Evangile et l'Eglise; parce que la vie surnaturelle peut et doit vivifier le talent; parce que c'est diminuer sa pensée que de la vider de sa substance religieuse et que c'est mal servir l'Art que de le découronner de la vérité. J'oserais dire aussi qu'ils feront œuvre de croyants pour mieux s'adapter au rythme de leur génération. Ce n'est guère une illusion: les heures graves que nous venons de vivre, nous ont fait réfléchir aux vertus du catholicisme. Beaucoup qui jusqu'ici n'y prenaient point garde, en laissent maintenant échapper l'aveu de plus en plus explicite: ils entendent cette voix profonde, dont parle Barrès, voix qui les hèle, qui réclame son ascension à la lumière, qui s'efforce mystérieusement de redresser le cours de leur vie. Mais surtout il faut que nous entendions ceux qui viennent derrière nous,

si nous voulons qu'entre leur effort et le nôtre il n'y ait point de brisure. Or, il y a là toute une jeunesse qui entre dans la vie avec la notion et la pratique d'un catholicisme social et vivant. Elle professe que l'activité intellectuelle, précisément parce qu'elle est une des plus hautes, ne peut rester étrangère aux fins supérieures. Un jeune homme de cette génération nous en confiait l'autre jour l'attente non équivoque, lorsqu'il écrivait à propos de ce réveil intellectuel: "Le mouvement inspire d'autant plus confiance que son orientation est franchement, bravement catholique. Trop longtemps nos meilleurs talents ont manqué de sens catholique."¹ Rappellerai-je enfin qu'une génération ne peut rester indifférente au legs moral qu'elle laisse après elle? Nous travaillons pour le plus long avenir. Si vraiment nous parvenons à susciter un des grands moments de la pensée française au Canada, c'est une action sans fin qui s'en ira toujours agissante dans la vie de notre race. Comme il importe, dès lors, que cette action porte avec elle-même toutes les vertus de la vie, du progrès et de la durée!

Pour quelques-unes de ces mêmes raisons nous voulons que notre littérature de demain soit en plus française. Oui, je n'ai point peur du mot: elle sera française, résolument française. Et peut-être est-ce le moment de dissiper certaines équivoques, pour arrêter ces flamboiements dans le vide d'inutiles moulinets d'épée. Il nous revient que l'on s'inquiète de la survivance de la culture française en notre pays, parce que quelques-uns de nos prêtres et de nos éducateurs enseigneraient la désaffection de la France. Disons tout d'abord qu'en droite logique quelques intempérances de langage, quelques frasques d'isolés ne constituent nullement une opinion commune ni même une

¹ Voir le *Devoir* — Page littéraire — 12 janvier 1917.

opinion courante. Il reste que ne datant pas de 89, beaucoup parmi nous, prêtres et laïques et laïques aussi bien que prêtres, ne croient ni à la République ni à la France indivisibles. Oh! je sais bien que Montaigne aimait Paris "tendrement jusqu'à ses verrues et ses taches". Mais impose-t-on l'amour tendre des verrues et des taches? Le bon sens, non moins qu'un très noble sentiment de fidélité française, ont fait un devoir à nos professeurs et à beaucoup d'autres de distinguer dans les influences d'outre-mer. En définitive c'est pour mieux rester Français qu'ils entendent ne pas l'être d'une certaine façon! Et je crois comprendre qu'ils se défendent contre deux périls, l'un religieux et l'autre intellectuel. S'il s'agit du premier, peut-on faire un crime à des prêtres et à des catholiques de défendre leur catholicisme? Leur attitude restera inattaquable aussi longtemps qu'on n'aura pas démontré que rester catholique n'est plus une façon de rester Français. Et pour ma part, je constate que des étrangers à notre pays et à notre foi, tels Elisée Reclus et André Siegfried, ont vu dans notre fidélité aux croyances traditionnelles une garantie de longévité française.

Que l'on feuillette après cela les manuels et les programmes d'enseignement — ceux qui remontent à moins de trente ou de quarante ans — et l'on verra de quelle façon les maîtres de notre jeunesse pratiquent le protectionnisme littéraire. Ils font très large la part des grands maîtres de la littérature de France, et je présume que par cet honneur fait aux classiques, nos professeurs n'ont que le mérite d'agir en éducateurs. Mais ils tiennent aussi la porte ouverte, quoique avec discrétion, aux meilleurs écrivains modernes et aux plus contemporains des contemporains. Et ils font ainsi, non seulement parce que les maîtres de la pensée de France doivent rester les maîtres de notre in-

suffisance; mais parce qu'il importe à notre durée que les courants de la pensée française nous apportent cette substance d'art et de morale, ces vertus de la race et de l'esprit qui font l'essence de notre culture. Non, nos professeurs ne sont pas de si grands Barbares, ni surtout des Barbares barbarisants. C'est encore au nom de la culture originelle et pour la sauvegarder, qu'ils réclament le droit de prononcer certaines proscriptions. Il en est d'un peuple comme de tout être vivant: celui-là s'inocule un principe de mort qui introduit dans sa vie un élément inassimilable. Faut-il donc tenir si grande rigueur à nos maîtres s'ils se refusent à faire de certains Météques — si illustres soient-ils — les dieux de la jeunesse, parce qu'ils veulent protéger contre les brouillards germaniques ou slaves, la clarté de nos cerveaux latins? Pour le dire très nettement, nous n'avons que faire d'œuvres et d'esthétiques qui ne servent point la culture française et qui, par cela même, ne sont point de l'art ni n'en peuvent créer. Mais ce sont là, je puis le dire, nos seules réserves. Et aucune ne devra nous empêcher de faire de Paris, et pour longtemps, notre Mecque littéraire. Qu'importe que, dans le passé, nous ayons reproché quelquefois à nos écrivains et à nos poètes leur manie de l'exotisme. Ce n'est point, que je sache, pour désapprouver la recherche vivifiante d'influences nécessaires. Mais nous les blâmions d'avoir élevé cet exotisme presque à la hauteur d'une esthétique, et d'être allés chercher en France, des recettes et des artifices d'école, plutôt qu'une discipline de l'esprit et de hautes intuitions d'art. Quand il fallait n'être que des disciples, nous ne ne leur savions pas gré de s'être faits des pasticheurs.

Mais, grâce à Dieu, ces temps paraissent bien finis et notre littérature de demain, catholique et française, se fera aussi bravement régionaliste. Après bien des années de

vagabondage intellectuel, nous reprenons enfin les chemins de retour. Hier encore c'était M. Louvigny de Montigny qui nous disait sans cérémonie: "Débarrassons-nous donc de ces clichés d'exotisme et de tous ces procédés hétéroclites qu'il est d'ailleurs si malaisé d'utiliser à coup sûr... Nos jeunes littérateurs n'arriveront à rien en s'écartant de la nature canadienne...."¹ C'est M. Montpetit qui convie les poètes "d'assurer, par des œuvres qui soient canadiennes, notre personnalité littéraire."² C'est M. Jean Charbonneau qui nous assure "qu'à l'avenir l'influence française ne sera ni un procédé, ni un artifice de composition; mais un moyen pour arriver, par échelons, à une originalité conforme aux aspirations de notre race, à l'indépendance de notre tempérament et de nos idées." Pour l'effort prochain, nous allons donc rapatrier nos esprits. Nous allons finir par comprendre que si la littérature ne fortifie et ne fait durer que ce qu'elle exprime, elle ne peut être chez nous un principe de force ou d'immortalité, que par l'expression de notre vie, de notre pensée, de notre âme à nous, notre âme canadienne-française.

Souhaitons que l'on s'avise une bonne fois de la richesse de la *matière* canadienne et de la nécessité d'œuvres urgentes. Je voudrais qu'on se penchât tout d'abord sur le trésor de notre histoire. Je ne développerai pas ce lieu commun du rôle de l'histoire pour l'éducation du sens patriotique. A quoi bon redire qu'en nous faisant communier à l'âme des ancêtres, en nous aidant à nous comprendre comme "la minute d'une chose immortelle", nulle influence mieux que l'histoire ne révèle, avec la continuité de la tradition, le sens d'une solidarité nationale? Peut-être

¹ Préface de *Maria Chapdelaine* p. XIII.

² Préface, *Des influences françaises au Canada*, tome premier p. XVII

vaut-il mieux nous demander par quels moyens nous allons drainer vers les âmes ce large et profond courant d'héroïsme. Nous attendons toujours notre grande histoire définitive, le panthéon vaste et bien aéré, où, dans leur pleine lumière, pourront loger toutes nos gloires. De notre histoire déjà faite, nous ne connaissons guère que des événements politiques et militaires. Nous savons fort peu de chose de notre effort économique, presque rien de la vie du petit peuple, le vrai créateur de la patrie.

Et la terre ? et notre géographie esthétique, historique, sociale ? Nous nous promenons en aveugles et en étrangers dans un paysage de beauté et de souvenirs. Si nous songions aux cicatrices que la patrie porte encore à son visage aimé, aux leçons d'énergie qui jaillissent du sol rude devenu producteur de blé, je me dis que partout, à la surface de notre sol, affleurent des *amitiés françaises* qu'il serait bienfaisant de révéler. Fort peu parmi nous ont su se pencher sur le petit coin de terre pour en humer la poésie intime, la vertu inspiratrice, pour décrire ou chanter ce régionalisme de mœurs et de coutumes qui déjà se dessine un peu partout. Quand donc allons-nous faire cesser cette scission déplorable qui sépare nos âmes de la contemplation de notre pays ?

Qui voudra prétendre que notre matière épique, lyrique ou dramatique soit épuisée ? Notre poésie en *puissance* dépasse toujours infiniment notre poésie en *acte*. Et sans vouloir recommencer Fréchette ni Crémazie, nos poètes ne sont-ils point d'avis qu'une originalité vigoureuse pourrait encore se mouvoir à l'aise dans "ce monde de gloire où vivaient nos aïeux ?"

Voudrions-nous parler de littérature sociale ? Qui donc voudra s'employer à définir avec précision notre âme de Français d'Amérique, notre âme canadienne ? Qui vou-

dra démêler en les analysant, les apports du temps et de l'histoire, au tuf primitif, à la forme éternelle? Et que d'autres problèmes qui surgissent déjà dans la vie de notre peuple en crise de majorité! Jusqu'à ces tout derniers temps, Etienne Parent, Edmond de Nevers et quelques autres penseurs d'avant-garde sont demeurés des accidents dans notre vie intellectuelle. Et voilà comment nous avons dû lire, dans les livres ou les revues d'Europe, les études les mieux fouillées sur nos problèmes politiques ou sociaux.

Un écrivain de bonne foi n'a-t-il pas gémi tout récemment sur la rareté des thèmes qui s'offrent au romancier canadien? A-t-il vraiment affaire à matière si pauvre le curieux d'observation morale ou sociale en notre pays? Et avant de nous plaindre de notre pénurie, avec de tel airs résignés, ne conviendrait-il pas de faire traiter notre myopie intellectuelle? Rien ne serait plus facile que d'allonger ici, toute une liste de thèmes où nos jeunes romanciers n'auraient qu'à choisir. Qui nous peindra, par exemple, avec ses incidents dramatiques, le dualisme religieux et presque toujours national introduit dans nos foyers par le mariage mixte? Qui nous décrira la décadence de l'éducation et des mœurs dans nos familles de snobs qui ont sauté l'étape? On pourrait encore chercher, dans une société jeune et de croyances catholiques, les causes de tant de pourriture morale. Si j'excepte le *Pour la patrie* de Tardivel, notre littérature ne compte guère de roman politique. Et pourtant les intrigues de notre sérail parlementaire n'offriraient-elles point une matière abondante et originale à un moraliste et à un vengeur? A quand le tableau de ces vieilles mœurs en train de s'évanouir et qui, cette fois, ont échappé à l'observation d'un Philippe-Aubert de Gaspé? A quand le roman de la régénération agricole? A quand le roman du colon contemporain? *Maria Chapdelaine* de Louis

Hémon — encore l'œuvre d'un étranger — vient de révéler à notre superficialité, la poésie latente et le drame poignant que recouvre, aux plus petits coins de notre pays, la vie de nos plus humbles gens.

Il y a du drame partout où il y a de la vie. Et c'est clair, nous ne sommes pauvres que de l'ignorance et de l'inexploitation de notre richesse. Cessons d'être aveugles ou expatriés et nous cesserons d'être improductifs ou livresques. Nos jeunes littérateurs vont songer que le temps n'est plus à la bohème romantique ni au dilettantisme patricien. L'œuvre littéraire est trop chargée d'action et d'avenir pour la traiter avec ce superbe désintéressement. En est-il un parmi nous qui voudrait mériter le reproche de n'avoir pas compris la gravité de l'heure? Puisque nous voulons continuer la route des ancêtres, nous irons ramasser dans le passé toutes les vertus anciennes, tous les ferments surnaturels de la foi, toutes les incitations héroïques de la terre et des morts. Mais cette œuvre ne sera l'œuvre ni d'un seul ni de quelques-uns. Et peut-être est-ce le devoir de tous les travailleurs intellectuels de mettre au service de l'avenir, avec la conscience et la force d'une pensée commune, une solidarité d'efforts. Ceux-là, parmi nous, savent la grandeur des choses qu'il faut sauver. Et le temps est venu où quiconque croit posséder une idée féconde, n'a plus le droit de la garder pour soi tout seul.

LIONEL GROULX, *ptre*

L'ACTION FRANÇAISE publiera, en mars, un article de M. Philippe Landry, sénateur, sur la représentation des minorités.

POUR QUE GRANDISSE L'ACTION FRANÇAISE

Le public nous a fait un accueil sympathique et nous l'en remercions de tout cœur. On trouvera, à la Tribune de nos lecteurs, une lettre qui résume, à peu près, ce nous semble, l'opinion de nos amis.

On nous fait le plus aimable des reproches: on regrette que notre revue ne soit pas plus volumineuse. Nous le regrettons aussi, car c'est la matière qui manque le moins. Ce mois-ci déjà, nous sommes contraints d'omettre toute une série de faits, d'incidents, qui illustreraient notre thèse, stimuleraient le zèle de nos amis, les inciteraient à de nouveaux efforts. Et c'est une situation qui ira s'aggravant au fur et à mesure que se développera l'œuvre, que s'étendra son rayon d'action et se multipliera le nombre de nos informateurs.

Mais le papier coûte cher et nous ne sommes pas riches. Nos progrès dépendent de nos amis, exclusivement.

Tous peuvent nous aider. En est-il un, par exemple, qui soit vraiment incapable de nous procurer un nouvel abonnement? En est-il un, à tout le moins, qui soit incapable de dire un bon mot pour nous en une occasion favorable? Plusieurs nous ont déjà fourni de généreuses listes d'abonnés; beaucoup pourraient en faire autant, s'ils voulaient simplement y penser ou s'en donner la peine.

L'abonnement, c'est un point, un très gros point; l'annonce en est un autre. Combien peuvent annoncer ou inciter les autres à annoncer dans la revue? Qu'ils y réfléchissent: ce sera, en tout cas, une bonne action; ce sera, en maint cas, une

bonne affaire, à cause du public particulier auquel s'adresse l'Action française.

Mais, ne pourrait-on aller plus loin? Nous parlons de ces choses en toute liberté, car la revue ne rapporte à ses directeurs que travail et soucis. Ne pourrait-on aller plus loin? Tel excellent homme, très dévoué à la cause du français et qui ne sait comment l'aider efficacement, ne pourrait-il adresser au Secrétariat de la Ligue des Droits du français, 98, immeuble Dandurand, Montréal, une offrande de? Nous laissons le chiffre en blanc pour ne limiter la générosité de personne. Il suffirait d'un de ces milliers de piastres qui s'inscrivaient, nombreux, sur des listes récentes pour permettre à notre administration de porter tout de suite à quarante-huit nos pages de texte; une offrande de quelques centaines de piastres permettrait d'assurer le service de la revue aux professeurs français des provinces anglaises. — Tout le monde, évidemment, n'a pas un millier ou quelques centaines de piastres sous la main, mais avec des sous on fait des piastres, avec des piastres les cents. Qu'on ne craigne pas d'envoyer son offrande, si modeste soit-elle. Il en sera fait bon usage.

Pour que grandisse l'Action française C'est le souhait de nos amis, c'est le nôtre. Que chacun y mette de la bonne volonté, et ce souhait, demain, sera la bienfaisante réalité.

Omer HÉROUX

PLUS QUE L'HOMME

Aujourd'hui même, 15 février 1917, les journaux rapportent que Son Eminence le Cardinal Gibbons, à la suite d'une entrevue avec une délégation de femmes catholiques de Baltimore, s'est exprimé ainsi: "*Chaque jour la sphère d'influence des femmes s'élargit. La femme a fait plus que l'homme pour développer et christianiser la race humaine.*"

L'histoire de notre pays fourmille d'exemples à l'appui de l'opinion exprimée par son Eminence. Et pour restreindre notre pensée à l'action française, pour ne pas aller au delà des limites qui bornent la lutte scolaire en l'Ontario, rappelons encore une fois, car nous y reviendrons, la constance dans le courage et les efforts des mères de famille d'Ottawa faisant, jour et nuit, la garde de leurs écoles; des institutrices travaillant sans salaire, et dans des milieux déplorablement défavorables, à l'éducation française et catholique de nos petits compatriotes ontariens.

Ces exemples, si je ne me trompe, sont le point de départ de l'épanouissement des hautes vertus nationales féminines, chez nous. Certes, avant cela, nos femmes furent bien l'âme dirigeante et agissante d'une multitude d'œuvres. On ne les vit jamais, d'une façon aussi constante, mêlées de si près aux luttes âpres de la vie nationale.

De l'Ontario surtout, vint l'exemple. A l'heure où l'argent faisait défaut pour la lutte, avant que nos jeunes de l'A. C. J. C. n'entreprissent cette collecte dont les résultats furent si merveilleux, dans la solitude de leurs boudoirs, les femmes de l'Ontario organisaient de petites ventes de chari-

té, des tombolas, des petits bazars, et en versaient le produit pour le soutien des écoles. C'est ainsi qu'à *Tecumseh*, dans le comté d'Essex, s'inspirant de l'exemple de l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal, elles fondaient "l'œuvre du sou patriotique" à laquelle, chaque année, toutes les femmes de cette paroisse composée en grande majorité de cultivateurs et d'artisans donnent un jour de travail et de . . . sourires.

Loin de nous la pensée de critiquer les œuvres humanitaires fécondes soutenues actuellement par la vaillance et l'énergie des femmes. Il commande notre admiration le dévouement de celles qui, depuis des mois, des années consacrent leurs loisirs à tailler des languettes et des bandages pour les soldats blessés, outre-mer.

Mais, — honni soit qui mal y pense, — nous croyons davantage à l'œuvre de celles qui se dévouent pour la sauvegarde de la langue en l'Ontario. C'est là pour nous, pour vous Mesdames, l'œuvre nationale par excellence. C'est l'œuvre d'urgence, à laquelle personne ne s'intéressera si nous ne nous y intéressons. Et le temps presse. — Et l'homme seul, quelque bien disposé soit-il, ne réussira pas. Tout de suite, sans hésitation, il faut que la femme en prenne son parti et se jette dans la lutte, tête baissée, décidée à vaincre et à ne pas mourir. Il faut, selon l'expression du Cardinal Gibbons: "*qu'elle fasse plus que l'homme!*"

Plus que l'homme, non seulement au point de vue éducationnel, mais plus que l'homme au point de vue de l'agencement social et des œuvres rémunératrices. Voilà qui est parler d'action, n'est-il pas vrai ?

Il faut que chaque groupe, j'entends chaque paroisse, solidifie ses liens. Il faut que les membres se connaissent tous les uns les autres, s'estiment de plus en plus, s'entendent, se comprennent, se recherchent. La liberté améri-

caine qui nous éloigne de nos voisins et l'égoïsme anglo-saxon qui nous concentre en nous-mêmes, doit faire place, chez nous, à l'urbanité française, sociable et babillarde. Il faut reprendre ce caractère ethnique qui nous échappe. Seule la femme nous le rendra.

Elle nous le rendra, en faisant de son foyer, le *rendez-vous des patriotes*.

Elle nous le rendra, en organisant des *soirées et des concerts patriotiques*.

Elle nous le rendra, *en attirant à elle*, petit à petit, la confiance des humbles, et des timides, de celles que le préjugé ou l'absence de toute fierté nationale avaient fait passer à l'ennemi.

Elle nous le rendra en *fondant des œuvres nationales*, qu'elles soient complètement nouvelles ou s'inspirent de celles qui existent dans d'autres milieux. Un exemple en passant :

Les femmes de Windsor ont compris que pour faire des revenus et surtout créer une saine mentalité canadienne-française, il faut se coudoyer, se parler, s'intéresser, se dévouer. Elles ont fondé *la journée d'action française*. Cela est très simple d'organisation. Un comité de cinq femmes. Chacune préside un jour de la semaine. Un ouvroir commun. Quelques machines à coudre. De la lingerie en confection. — Toutes les femmes et toutes les jeunes filles disponibles sont invitées à donner une journée par semaine à l'ouvroir. Par ci, par là, une causerie, un dîner, une soirée auxquels les hommes sont admis. A la fin de l'année le produit du travail commun sert à l'érection d'une salle publique, à la fondation d'un journal, à donner des prix pour le français dans les écoles, etc., etc. Mais ce n'est pas là le point le plus pratique et le plus intéressant de ces réunions. A la suite d'organisations

particulières ayant pour origine les réunions d'ouvroir, la société canadienne-française, dans chaque milieu, s'affirme, s'établit véritablement; le goût des choses nationales s'implante dans les familles; les traditions s'apprennent et se perpétuent; et s'il fallait en croire le témoignage d'un vieil avisé, le problème des mariages mixtes, j'entends entre Français et Irlandais, trouverait, par ce moyen, la plus sûre solution. Il n'existerait plus.

Car sachez-le bien: nos pauvres blessés de l'Ontario le sont plus qu'on ne le pense, qu'ils ne le croient, peut-être; et leur blessure la plus profonde n'est pas celle infligée par le Règlement XVII. Elle vient de notre abandon, du fait que nous ne nous sommes pas occupés d'eux, jamais. Ils se sont crus seuls au monde. Ils ont négligé l'étude de l'histoire. Ils ont gardé le souvenir de nos traditions, mais ils en ont pratiqué d'autres. Inconsciemment, ils se sont laissés pénétrer par le venin de l'américanisme et le poison colonial anglo-saxon. Bénies, plutôt, suis-je tenté de dire, les persécutions qui nous ont permis de constater dans toute son ampleur la question nationale ontarienne! Dans vingt ans, la réaction eût été impossible. Sans réaction immédiate, dans vingt ans il en serait des 30,000 Canadiens-Français des comtés d'Essex et de Kent ce qu'il en est aujourd'hui de nos compatriotes de Détroit. La force d'inertie rendrait le bloc inamovible. Tel n'est pas actuellement le cas. En concentrant le courage, l'enthousiasme et les dévouements de chaque localité, pour le profit commun, très vite se reformera le bloc national d'autant plus actif et lutteur, cette fois, qu'il se sera cru un instant perdu parce que découragé, parce que par terre.

Femme, fais plus que l'homme! Ranime le bloc!

Femme de l'Ontario, sois pour les hommes, sois pour tes sœurs ce que tu es pour tes enfants. Aux unes et aux

autres, inspire l'amour de la race et le respect du verbe. Sans rien négliger des obligations de ton foyer, attire dans tes réunions, à côté des patriotes, tes amis, les femmes qui ne sont pas telles que toi. Intéresse-les. Fais-toi aimer. Quand on aime une femme, on aime sa langue. Quand on aime une langue on aime une race. Quand on aime une race on la perpétue.

Femme du Québec, soutiens les œuvres humanitaires; taille des languettes et des bandes; soulage les malheureux, les pauvres, les abandonnés d'outre-mer et ceux qui t'entourent. Cela est beau. Cela est grand. Cela est bien. Mais regarde aussi, un peu, là-bas, plus près de toi que les Flandres. Tes sœurs, pour la langue et pour la foi ont une lutte gigantesque à soutenir. Tu peux les aider. Aide-les. *Fais plus que l'homme!*... Cela est mieux!

JOSEPH GAUVREAU

NOTRE ALMANACH

La *Ligue des Droits du français* songe déjà à son almanach de 1918. Elle prie ses amis de lui réserver leurs commandes et de lui faire leurs suggestions; car elle entend que cet almanach soit encore plus intéressant et plus populaire que les deux premiers.

La Ligue rappelle en même temps qu'il lui reste un certain nombre d'exemplaires de l'Almanach de 1917. Cet almanach, dont le *Parler français* et la *Nouvelle France* ont loué l'intérêt permanent, peut être distribué en prix, donné en cadeau, etc.

La Ligue le vend 15 sous l'exemplaire, \$1.50 la douzaine, \$10 le cent, \$75 le mille, plus les frais de port (3 sous l'exemplaire, 22 sous la douzaine.) Adressez les commandes au Secrétariat de la Ligue des Droits du français, 98, Immeuble Dandurand, Montréal.

PARLONS MIEUX

“Que dites-vous de cette locution: *Le gouvernement américain...?*”—J. L.

Elle n'a pas de sens. Il n'existe pas un gouvernement américain, mais chacune des républiques américaines a son gouvernement; et le gouvernement de la république de Panama ou de l'Argentine est, tout autant que celui des Etats-Unis, un gouvernement américain.

* * *

En autant que je suis concerné..., écrit quelqu'un.

Anglais. Cette faute très répandue vient sans doute de la confusion des deux locutions *autant que* et *en tant que*:

Ce livre est bon, autant que j'en puis juger.

L'homme n'est responsable qu'autant qu'il est libre.

Elle semble n'avoir point d'amour qu'en tant qu'il peut servir à sa grandeur. (Corneille)

Je vous dis tout cela en tant que chercheur de petites bêtes.

* * *

“Y a-t-il une différence — me demande un lecteur justement timoré — entre ces deux propositions: *Tout bon qu'il soit, il ne consentira pas.* — *Si bon qu'il soit, il ne consentira pas.*”

Oui, Monsieur, il y a une différence:

Tout exigeant l'indicatif, il ne convient de l'employer que lorsqu'on affirme: *Tout bon qu'il est, il ne consentira pas.*

Si, qui appelle le subjonctif, s'emploie donc quand il y a doute: Si bon qu'il soit, je ne crois pas qu'il consente.

* * *

Un journaliste, qui se moque un peu, me dit: "Parlez-nous donc de la virgule."

Pourquoi pas? Ce petit signe a un rôle énorme. C'est parfois le grain de sable arrêtant la machine.....oratoire. . . .

Croiriez-vous, Monsieur, qu'une de ces diables de petites virgules de rien du tout fit perdre naguère au Trésor des Etats-Unis une recette d'une couple de millions?

En 1905, — assure-t-on — la commission des finances du Sénat découvrait qu'une trentaine d'années auparavant le Congrès avait voté une loi de douane énumérant les produits exempts de droits d'entrée. Cette loi portait l'article suivant: *Toutes les plantes à fruit de provenance étrangère.* Or un copiste, au lieu de transcrire "fruit-plants", remplaça le trait d'union par une virgule et écrivit: "fruit, plants." Alors, protégés par cette infime virgule, oranges, bananes, raisins envahirent impunément la République. Et quand on rectifia l'erreur, elle avait coûté au Trésor quelque deux millions.

Vous voyez qu'on a tort de mépriser la virgule, de méconnaître son importance, sa puissance d'expression. Ainsi, si je disais: "Les journalistes, qui méprisent la virgule, ont tort"; cela signifierait que tous les journalistes méprisent la virgule. Mais, Dieu merci, il y a encore des journalistes qui respectent la langue française, qui respectent par conséquent la virgule; je dirai donc: "Les journalistes qui méprisent la virgule ont tort."

UNE ENQUÊTE

L'Action française se propose de faire, ou mieux de faire faire par ses lecteurs, diverses enquêtes. Elles seront variées, pratiques, destinées à servir la langue et se rapportant surtout à des choses de la vie courante.

Celle qu'elle propose aujourd'hui s'adresse surtout aux épiciers, mais tous nos lecteurs y peuvent prendre part.

Il s'agirait de dresser la liste des produits en vente dans les épiceries et qu'on ne peut se procurer qu'avec des étiquettes anglaises. Par exemple, de la moutarde: celle que vous, épicier, vous vendez, ou que vous, client, vous achetez, est-elle contenue dans une boîte qui porte une étiquette française, ou au moins bilingue? S'il en est ainsi, très bien; sinon, inscrivez sur votre liste le nom de l'article et le nom du fournisseur.

Repassez ainsi vos différentes boîtes: poudre à pâte, gelée, conserves de légumes, empois, etc., etc.

Grâce aux indications qui nous seront ainsi fournies, nous pourrons:

- 1) vous indiquer telle maison, que vous ne connaissez peut-être pas, et qui met sur ses produits des étiquettes françaises;
- 2) dresser une liste complète de tous les articles d'épicerie pour lesquels il n'existe que des étiquettes anglaises.

Cette liste établie, nous aviserons aux moyens à prendre pour obtenir des étiquettes dans notre langue.

Encore un coup, ces détails de la vie courante ont une grande importance par l'influence quotidienne qu'ils exercent sur les esprits. Ne permettons pas qu'ils soient une arme contre nous.

On est prié d'envoyer les listes et tout ce qui concerne *cette enquête* à l'adresse suivante:

Le comité d'enquête, Ligue des Droits du français, Immeuble Dandurand, Montréal.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

L'exercice

de nos droits

Il ne faut pas cesser de le répéter: la langue française ne jouira de ses droits au Canada que si nous les exerçons et les faisons exercer par ceux avec qui nous venons en contact.

"Situation ennuyeuse, dira quelqu'un qui n'aime pas à se gêner, fatigante, astreignante au possible." Là n'est pas la question. Rien ne sert pour le moment de récriminer. Le fait existe. Notre devoir est de l'accepter et d'agir en conséquence. C'est un peu d'ailleurs la situation de tous les droits. "Nous ne possédons rien, a écrit M. Bourget, qui ne soit menacé dès que nous n'avons plus l'énergie de maintenir cette possession par la force. Toute prospérité n'est qu'une conquête continuée. C'est sa légitimité et c'est sa noblesse."

Armons-nous donc, nous qui voulons conserver notre langue, de force et de constance. Ainsi exigeons, sans nous lasser, des compagnies d'intérêt public et de nos fournisseurs, gros et petits, des circulaires et des factures rédigées en français. Presque toujours nous réussirons.

Une protestation efficace

Un exemple en passant. Une importante maison anglo-canadienne envoyait dernièrement aux membres du clergé une circulaire anglaise. L'un d'eux répondit aussitôt: "Je viens de recevoir votre lettre me priant de ne pas acheter de peinture et de vernis avant de voir vos échantillons et vos prix. Je regrette qu'elle ne soit pas écrite en français. Le président même de votre compagnie disait, il y a quelque temps, ces paroles significatives: "Nos affiches, nos étiquettes, toutes nos annonces et tous nos imprimés doivent être rédigés dans la langue du peuple auquel nous nous adressons." Pourquoi, mon cher monsieur, ne mettez-vous pas en pratique, ici à Montréal, cette direction si juste de votre chef? D'ici à ce que vous le fassiez, je ne puis donner une réponse favorable à votre demande."

Qu'arriva-t-il? Quelques jours plus tard, un des représentants canadiens-français de la maison, à qui les directeurs avaient communiqué cette lettre, téléphonait au protestataire pour lui dire combien ceux-ci regrettaient le fait dont il s'était plaint justement, qu'il était dû à une erreur et ne se répèterait plus.

Étiquettes bilingues N'est-ce pas là un résultat appréciable ? Elles sont d'ailleurs maintenant très nombreuses les maisons anglaises qui, parce qu'averties, emploient la langue française dans leurs relations avec leurs clients français. Et pour ne pas sortir... de la peinture, citons la maison *Brandram-Henderson*. Se rendant compte que le Canada est un pays bilingue, elle vient de mettre sur ses boîtes une double étiquette. D'un côté l'annonce anglaise, de l'autre l'annonce française. En réalité, ce sont deux étiquettes distinctes où chaque langue peut étaler à l'aise ses phrases. Excellente initiative, d'autant plus louable que le français employé ne se ressent aucunement du voisinage de l'anglais. La chose est rare. Soit faute du traducteur, soit faute de l'imprimeur, un grand nombre de compagnies anglaises nous servent du *Parisian French*, ou bien des phrases à l'allure française mais dont les mots ont été massacrés par un prote saxon. Il faudrait conseiller à ces compagnies de faire faire dans le Québec même, par des personnes compétentes, et leur traduction et leur impression.

A propos d'accents Mais à une condition. Que nos compatriotes s'efforcent, davantage encore, de se rendre dignes de cette confiance, de donner à leurs œuvres ce fini qui caractérise le travail français. Les imprimeurs, pour ne prendre qu'un cas, devraient se faire une règle inflexible de mettre sur les majuscules les accents auxquels elles ont droit. Les en priver, c'est leur retrancher quelque chose qui, dans l'espèce, leur est essentiel et dont l'absence change souvent le son du mot et parfois même le sens de la phrase. Que dire, par exemple, de ce grand journal clamant, en lettres capitales, au haut de ses colonnes, qu'il est de tous ses confrères, le plus disgracieux, exactement: le PREMIER INFORME? Et ce marchand dont les pancartes annoncent sans vergogne qu'il vend du POISSON SALE. Ce qu'ils doivent affluer, les acheteurs! Et cet autre, par lequel nous sommes charitablement avertis de ne pas entrer dans son magasin, après sept heures du soir, parce qu'alors il se transforme, il est FERME. Franchement, de telles défigurations de la pensée ne devraient pas être tolérées.

Je sais qu'il y a là une difficulté spéciale, mais je sais aussi qu'elle n'est pas insurmontable. Plusieurs imprimeurs l'ont maîtrisée. Puis-ent leurs collègues les imiter et servir ainsi la langue française!

Un beau geste

Puisque je parle de service rendu à la langue, on me permettra bien de signaler, dans cette chronique, le fier geste que fit, voici quelques semaines, le chevaleresque secrétaire de la *Ligue des Droits du français*. Une convention réunissait à Ottawa des représentants de toutes les provinces du Canada. Il n'y avait que deux Canadiens-Français, délégués de la Ligue anti-alcoolique de Montréal. Quand son tour vint de parler, le docteur Gauvreau, s'inspirant sans doute des paroles de La Fontaine, dit qu'il se défiait de sa connaissance de l'anglais, mais que, fût-elle parfaite, il tiendrait quand même, dans cette assemblée de tout le Canada, à se servir de l'une des deux langues officielles du pays, celle des pionniers du sol. On applaudit chaleureusement, cependant que résonnaient, claires et vibrantes, les phrases du doux parler de France. . . .

Au Vatican

De ce geste, rapprochons le fait qui vient de se produire au Vatican. Nous avons déjà raconté dans le *Devoir* comment Benoit XV remercia en français le ministre d'Angleterre, sir Henry Howard, qui retournait à Londres. Or, pour succéder à celui-ci, le comte de Salis est arrivé à Rome. Et c'est en français, "en un français impeccable", dit la *Croix* de Paris, qu'il présenta au Pape ses lettres de créance, et c'est aussi en français que le Souverain Pontife lui répondit. Ainsi donc, à Rome, le catholicisme anglais a besoin, pour s'exprimer, pour parler officiellement au chef de la chrétienté, de se servir de la langue française! Symbole. . . . présage... juste revanche des choses..? que ce soit ceci ou cela, notons quand même soigneusement le fait.

PIERRE HOMIER

NOTRE PARLER

Nous avons reçu, à la suite de la question posée par M. Durand (*Action française* de janvier), d'intéressantes communications.

M. Durand, on s'en rappelle, demandait qu'on réunît les textes, émanant de Français de France, qui attestent que nous parlons une langue substantiellement identique à celle de nos cousins d'outre-Atlantique. On nous a adressé plusieurs de ces textes. Il en reste beaucoup d'autres. Nous prions qu'on nous les adresse également. L'un de nos collaborateurs se chargera de les classer.

Il nous paraît souhaitable que le dossier soit publié dans un seul numéro de la revue. Il sera ainsi de consultation plus facile et, partant, d'utilité plus grande.

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

UN TEMOIGNAGE ENTRE PLUSIEURS

Avec quel intérêt j'ai lu le premier numéro de votre *Action française*. Il est si plein d'excellentes choses, instructives, excitatrices d'énergie et dites en français très pur. Mais, mon Dieu! qu'on arrive vite à la fin de ces pages. Je ne me croyais rendu qu'à la moitié, et déjà je tournais la dernière. Alors j'ai recommencé une fois, puis deux fois... Et je recommencerai encore. Aussi le seul desideratum que je me permets de joindre à mes félicitations, c'est que vous augmentiez le nombre de vos pages: quarante, cinquante, soixante si c'est possible. Cela dépend un peu, je suppose, de vos lecteurs. Aussi je vous assure, pour ma part, que je commence dès aujourd'hui une propagande de tous les jours en votre faveur.

"CANADIENS-FRANCAIS"

Je trouve que le petit *f* est préférable, mais sans trait d'union. Si l'on met le trait d'union, le sens est, je crois, que nous sommes Canadiens et en même temps Français, i. e. Français du Canada, ce qui n'est pas juste. Nous ne sommes pas des Français. Nous sommes des Canadiens dont l'origine est française, d'où nécessité, à cause des autres races du Canada, d'ajouter à notre titre de Canadiens une épithète, un adjectif français, lequel doit s'écrire comme tous les adjectifs. On aurait écrit peut-être Canadiens-Français si nous étions restés sous la domination française. Tel est mon humble avis.—M. B., Sudbury.

LONGUEUIL

D'un Montréalais: "Je ne voudrais pas offenser mes amis les Longueillois, mais il me semble qu'ils alourdissent sans raison le joli nom de leur ville. Pourquoi ce deuxième *u* qui lui fait traîner de l'aile? Ce n'est pas pour la prononciation (œil, orgueil); ce n'est pas non plus, parce que le nom propre doit s'écrire ainsi, de par l'usage: il y a actuellement en France des familles et des communes qui s'appellent Longueuil et toutes n'ont qu'un seul *u*. Alors.....?"

PRIS PAR SURPRISE

Voilà une expression qu'on rencontre souvent dans nos journaux. Ne serait-ce pas un anglicisme? Quelqu'un pourrait-il la signaler dans un auteur français?

JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

NOTRE MOT D'ORDRE

On vient de publier dans les *Mémoires de la Société Royale du Canada*, série III, 1916, tome X, la remarquable étude: *A propos d'une opinion de Montalembert sur le Canada*, d'abord donnée à l'Université Laval par M. Antonio Perrault.

Nous détachons de la dernière page ce bref commentaire de notre histoire: "Aujourd'hui, comme autrefois, il leur faut [les Canadiens-Français] se défendre contre certaines formes d'empiètement du vainqueur. La lutte n'était pas finie en 1858; elle ne l'est pas encore; elle ne le sera point d'ici longtemps. Maintes gens au Canada ne perdent pas une occasion de nous rappeler que nous sommes toujours les vaincus de 1760 et qu'un siècle et demi d'attitude loyale et digne ne suffit point pour acquérir ici droit de cité. A aucune période de notre histoire, pas plus en 1760 qu'en 1837, pas plus en 1858 qu'en 1916, il ne nous a été permis de nous endormir dans une fausse sécurité. Notre mot d'ordre n'a jamais cessé d'être, et il est encore, de lutter, de défendre, contre tous les assauts, les notes caractéristiques de notre race, et d'assurer ainsi sa survivance catholique et française."

SANTA CLAUS

A deux ou trois reprises en décembre dernier, le grand hebdomadaire catholique de New-York *America* a parlé de Santa Claus. Et chaque fois, çà été pour condamner ce mythe bouffon. Il est peut-être difficile, avouaient quelques correspondants, de s'en débarrasser tout à fait tant il est entré dans les cerveaux de nos petits; mais pourquoi ne pas essayer? pourquoi ne pas lui substituer saint Nicolas, ou mieux encore l'Enfant Jésus? En fait, qu'est la fête de Noël, si ce n'est l'anniversaire de la naissance de Notre Seigneur? Et d'où nous viennent toutes les joies et tous les dons de ce monde, si ce n'est de Lui? Remplaçons donc la fable grotesque par la douce réalité. Elle n'est pas plus difficile à comprendre et combien elle est plus élevante.

C'est la même réforme que réclame l'abbé Cliche dans une plaquette: *Education des Enfants*, dédiée aux mères chrétiennes et pleine d'excellents

conseils. "Ce gros bonhomme ridicule, écrit-il, devient populaire chez le peuple canadien. Pour nos marchands, pour les parents, le bas de Noël, le petit Jésus ce n'est pas assez épatant. Sous prétexte de faire de la popularité, on brise les traditions des anciens; on forme la mentalité des jeunes au ridicule et à la frivolité."

Il est malheureux que quelques-uns de nos grands journaux, dévoués cependant à nos traditions, hospitalisent encore dans leurs pages d'annonces ce personnage bouffon et vulgaire.

CHIFFRES A CONSERVER

La plupart des journaux ont publié, et l'on trouvera particulièrement dans la *Semaine religieuse de Québec*, livraison du 15 février 1917, le détail de la souscription organisée au bénéfice des Canadiens-Français de l'Ontario, par l'A. C. J. C. On aimera en revoir ici les chiffres principaux.

L'A. C. J. C. a reçu, directement ou indirectement, pour l'*Association canadienne-française d'Education de l'Ontario*, \$52,457.85, pour le journal le *Droit*, \$575, ce qui, joint aux \$308.45 produits par les intérêts sur dépôts en banque, représente un total de \$53,341.30. De ce chiffre il a fallu déduire, pour les frais généraux et d'organisation: loyer de salles, services de musiciens, impressions, papeterie, timbres d'expédition, rémunérations, etc., une somme de \$2,539.43, ce qui laissait un total disponible de \$50,801.87, qui, sauf les \$575 spécifiquement destinées par les souscripteurs au journal le *Droit*, est allé à l'*Association canadienne-française d'Education de l'Ontario*.

AU CONSEIL PRIVE

L'*Association d'Education* a publié en brochure le texte des deux décisions du Conseil privé dans la question scolaire ontarienne.

Cette brochure se vend 25 sous, aux bureaux de l'Association, coin des rues George et Dalhousie, Ottawa, Ont.

LES TIMBRES BILINGUES

Un timbrophile connu a bien voulu répondre à notre dernier appel. *L'Action française* publiera dans sa livraison de mars une étude illustrée sur les timbres bilingues.

PARTIE DOCUMENTAIRE

LA QUESTION BILINGUE ONTARIENNE: LETTRE DES ARCHEVÊQUES ET
ÉVÊQUES DE LA PROVINCE; DÉCLARATION DE M. LE SÉNATEUR
LANDRY

Le dimanche 4 février, on a lu dans toutes les églises catholiques de l'Ontario la lettre suivante signée de NN. SS. les archevêques et évêques d'Ottawa, Toronto, Kingston, Saint-Boniface, Hamilton, Sault Sainte-Marie, Alexandria, London, Peterborough, Haileybury, Pembroke et de Mgr le vicaire apostolique du Keewatin. Pour être complet, nous en donnons les deux versions, française et anglaise.

Cette lettre, datée de l'archevêché d'Ottawa, le 30 janvier 1917, est adressée "au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses, et aux fidèles de la province d'Ontario."

Chers Frères,

Les archevêques et les évêques soussignés, ayant juridiction dans l'Ontario, ont tenu une assemblée à Ottawa, le 24 janvier 1917, et après mûre considération, après avoir soigneusement étudié la question soumise à leur considération et après avoir prié avec ferveur, ils sont arrivés, à l'unanimité, à la conclusion suivante:

Les évêques de l'Ontario, réunis en assemblée, voient avec crainte et douleur les divisions et les dissentiments causés dans la province par la question bilingue, et profondément désireux de promouvoir la paix et l'harmonie civiles et religieuses, ils adressent au clergé et aux fidèles une solennelle exhortation, leur enjoignant, en même temps, d'obéir à toutes les lois et à tous les règlements qui sont justes et que les autorités civiles feront de temps à autre.

De plus, ils prient respectueusement la majorité de cette province de considérer d'une manière sympathique les aspirations et les demandes de leurs concitoyens canadiens-français relatives à l'établissement et au fonctionnement des écoles bilingues, leur permettant d'arriver à une connaissance convenable du français avec la connaissance parfaite de l'anglais.

Les évêques de l'Ontario ont la confiance que ni le Gouvernement, ni la majorité de la population n'ont le désir, non plus que l'intention, de proscrire la langue française. Cela ressort des mots mêmes d'une déclaration officielle du Gouvernement de l'Ontario, en date du 14 mars 1916, qui se lit comme suit: "Le Règlement 17 s'applique seulement à

“la liste des écoles désignées chaque année par le Ministre comme étant des écoles anglaises-françaises. Pour ce qui est des écoles qui ne sont pas sur cette liste, mais où se trouvent cependant des enfants de langue française, ou bien encore, dans le cas de nouvelles écoles organisées depuis l'adoption du Règlement 17 en 1913, il est pourvu à l'usage et à l'étude de la langue française par la section 84 (b) de l'acte des Ecoles Publiques, et par la section 12 (2) des Règlements des Ecoles Publiques et Séparées. Ces lois et règlements qui, depuis plusieurs années, assignent la place de la langue française dans les écoles de l'Ontario n'ont jamais été amendés ni abrogés.”

Les évêques ont confiance qu'il n'y a pas de mauvais vouloir de la part des Canadiens-Français, soit contre le Gouvernement soit contre leurs concitoyens de l'Ontario. Ils croient qu'une grande partie de l'agitation faite contre les mesures du Gouvernement en matière d'éducation est due à une interprétation fautive du Règlement 17. Et la chose n'est pas surprenante, puisque le Comité Judiciaire du Conseil Privé lui-même, rendant son jugement sur ce Règlement, s'exprime comme suit: “Malheureusement, ce Règlement est rédigé d'une manière obscure, et il n'est pas facile de dire quelle en est la véritable portée.”

En attendant les futurs développements de cette question, Nous demandons à Nos fidèles de garder la paix en ne prenant aucune initiative qui pourrait la troubler.

Cette lettre sera lue sans commentaire le premier dimanche après sa réception, à toutes les messes célébrées dans les églises et les chapelles, et dès que la chose sera possible, dans les chapelles des communautés religieuses.

Nous prions humblement le Tout-Puissant de répandre ses bénédictions sur vous tous.

“Dearly Beloved in the Lord,—

“The undersigned archbishops and bishops, exercising ecclesiastical jurisdiction in Ontario, at a meeting held in Ottawa, on the 24th of January, 1917, after careful study, mature deliberation, and fervent prayer, arrived unanimously at the following conclusions:

“That we view with sorrow and alarm the divisions and dissensions existing in this province because of the bilingual controversy, and being earnestly desirous of promoting civil and religious peace and harmony, we solemnly exhort and enjoin the clergy and laity of our respective dioceses to obey all the just laws and regulations enacted from time to time by the civil authorities, and we respectfully ask the majority in

the province to consider sympathetically the aspirations and requests of their French-Canadian fellow-citizens in the matter of the establishment and operation of English-French schools, facilitating an equitable teaching of the French language together with a thorough acquisition of English.

"That we are confident there is no desire or intention on the part of the government or the majority of the people of Ontario to proscribe the French language. This is set forth in the official statement of the policy of the government of Ontario issued on the 14th of March, 1916, as expressed in the following words:

"Regulation 17 applies only to the list of schools annually designated by the minister as English-French. In the case of schools not on the list, but containing French-speaking pupils, or in the case of new schools organized since the adoption of Regulation 17, in 1913, the use and study of the French language are provided for by Section 84 (b) of the Public Schools Act, and by Section 12 (2) of the Regulations for Public and Separate Schools. These enactments, which have for many years defined the place of the French language in Ontario schools, have not been amended or rescinded."

"That we are also confident there is no ill-will on the part of the French-Canadian people towards the government or the majority of the people of Ontario, and are of the opinion that much of the agitation against the educational measures of the government has been caused by the misunderstanding of Regulation 17. Nor is this surprising, since the Judicial Committee of the Privy Council in delivering its formal judgment on this regulation, expresses itself as follows:

"Unfortunately it (the regulation) is couched in obscure language, and it is not easy to ascertain its true effect."

"Meanwhile we exhort our priests and people to pray for harmony and to do nothing that could tend to disturb it.

"This letter shall be read without comment on the first Sunday after its receipt at all the masses in each church and chapel of the province, and on the first convenient opportunity in the chapels of the religious communities. And we humbly beseech Almighty God to bestow His most abundant graces and blessings upon you all.

Le lundi 5 février, M. le sénateur Landry a publié en tête du Droit, sous le titre Un document épiscopal, la note suivante:

Le *Droit* publie aujourd'hui la lettre collective de Nos Seigneurs les Archevêques et les Evêques de l'Ontario au sujet de nos écoles.

C'est un document important dont nous saluons l'apparition avec un plaisir facile à comprendre, car nous y trouvons, avec les conseils de modération et de prudence tombés de la bouche de l'épiscopat, l'affirmation catégorique et unanime que "ni le Gouvernement (de l'Ontario) ni la majorité de sa population n'ont le désir non plus que l'intention "de proscrire la langue française."

Cette lettre collective ne règle pas à la vérité la difficulté scolaire ontarienne; les Evêques le reconnaissent eux-mêmes puisqu'ils recommandent à leurs fidèles, quels qu'ils soient, de s'abstenir de toute initiative "en attendant les futurs développements de cette question", ce qui indique une action ultérieure de la part de ceux que le Saint Siège a chargés du règlement de cette difficulté de manière à "faire attribuer à chacune des parties ce qui est juste et équitable."

La recommandation épiscopale de l'obéissance aux lois justes tombe dans une terre bien préparée, les Canadiens français s'étant toujours fait un scrupule d'obéir aux lois justes, à tel point que Sir James Whitney leur a rendu ce public témoignage qu'ils étaient des "*Law abiding citizens.*"

L'obéissance aux lois justes n'entraîne pas la soumission aux lois injustes. La doctrine de l'Eglise sur ce point est bien connue, et comme il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes et que les prescriptions du droit naturel priment les ordonnances humaines nous nous sentons, nous catholiques, déterminés à maintenir en matières éducationnelles l'autorité paternelle et à ne pas accepter la substitution de l'autorité de l'Etat à celle du père de famille, selon la formule si chère à certains prétendus éducateurs.

Le dirons-nous? mais il nous fait particulièrement plaisir de constater que *tout* l'épiscopat catholique de l'Ontario demande à la majorité protestante de cette province "de considérer d'une manière sympathique" les *aspirations* et les *demandes* de leurs concitoyens "Canadiens français relatives à l'établissement et au fonctionnement "des écoles bilingues. . . ."

Ces paroles sont bien l'écho des paroles mêmes de Notre Très Saint Père, Benoit XV: "On ne saurait refuser aux Franco-Canadiens qui "habitent cette province (de l'Ontario) le droit de réclamer, dans une "forme convenable, que dans les écoles où leurs enfants sont en un "certain nombre, la langue française soit enseignée; et l'on ne peut "assurément leur faire un reproche de défendre ce qui leur tient tant à "cœur."

Ce qui nous va également au cœur et ce qui nous réjouit c'est la solennelle assurance que nous donnent tous les évêques de l'Ontario "qu'il n'y a pas de mauvais vouloir de la part des Canadiens français, "soit contre le gouvernement soit contre leurs concitoyens de l'Ontario."

Ça toujours été notre prétention et nous l'avons maintes fois affirmée en opposition aux continuelles calomnies dont nous avons été les victimes, calomnies inventées et mises en circulation par des journaux mal renseignés et par des personnages plus ignorants que fanatiques.

Cette première déclaration collective de l'épiscopat ontarien mise en regard de plusieurs autres déclarations qui se sont tout dernièrement épanouies au soleil de la "*Bonne Entente*" est bien de nature à raviver notre courage et à fortifier nos espoirs.

Nous croyons avec nos Vénérables Evêques que le Règlement No XVII a été fautivement interprété, par les officiers du gouvernement d'abord, et par les juges de la province ensuite.

Il nous a bien fallu toutefois accepter l'interprétation donnée par les Cours. De là notre opposition à une mesure oppressive, à une loi injuste, et notre détermination à résister jusqu'au bout. Ce qui nous confirmait dans notre opinion, ce sont les décisions rendues dans les cas d'Ottawa, de Windsor, de Green Valley.

Avec les membres de l'épiscopat ontarien nous voulons bien excuser les fonctionnaires de l'Etat et les magistrats du plus haut tribunal de la province en nous rappelant ce que le comité judiciaire du Conseil Privé a déclaré en parlant du Règlement No XVII: "Malheureusement ce règlement est rédigé d'une manière obscure et il n'est pas "aisé d'en découvrir la portée (Unfortunately it is couched in obscure "language, and it is not easy to ascertain its true effect.)"

En somme, le mandement des Evêques est pour nous le plus encourageant motif à garder nos positions, jusqu'au jour où, grâce à l'union de tous les cœurs et aux efforts de toutes les volontés, la famille catholique de l'Ontario trouvera cette paix après laquelle elle soupire, et les enfants français, cette tranquillité dans l'ordre qui leur assurera le triomphe de leurs droits et la survivance de leur race.

Ottawa, 5 février 1917.

P. LANDRY,

*Président de l'Association Canadienne-
française d'Education d'Ontario.*